



Syndicat Intercommunal
d'Aménagement et d'Entretien
de la Sienna

Bilan annuel d'activités 2023

Bilan administratif et financier :

Le comité syndical s'est réuni en séance plénière à quatre reprises (le 20 février, le 20 mars, le 05 juin et le 11 décembre). 27 délibérations ont été prises, quasiment toutes à l'unanimité.

Pour l'année 2023, les comptes de gestion et administratif affichent en section de fonctionnement un déficit à reporter en 2024 de 22 821.58€ et en section d'investissement un excédent à reporter de 93 874.30 €. Les participations des collectivités pour 2023 se sont élevées à 194 820 € soit une hausse de 2% par rapport à l'année précédente. Cette hausse a été demandée afin de compenser les effets de l'inflation et de la hausse des coûts, en particulier le chapitre 012 charge de personnel qui a augmenté au cours de l'année (degré du point d'indice).

La participation demandée afin de financer la part dédiée pour le syndicat du SAGE Côtiers Ouest Cotentin a été de 34 630.45€.

		2023			FONCTIONNEMENT SIAES 2023	Part du SAGE financé PAR le SIAES POUR les EPCI 2023	TOTAL GLOBAL 2023
		SIAES	FONCTIONNEMENT + TRAVAUX				
			RCE	Bocage			
Coutances Mer et Bocage	43.70%	57 168.3400 €	9 614.00 €	18 354.00 €	85 136.34 €	15 133.50 €	100 269.84 €
Granville Terre et Mer	13.67%	17 883.1040 €	3 007.40 €	5 741.40 €	26 631.89 €	4 733.98 €	31 365.88 €
Villedieu Intercom	35.22%	46 074.8040 €	7 748.40 €	14 792.40 €	68 615.60 €	12 196.84 €	80 812.44 €
CA Mont St Michel Normandie	0.49%	641.0100 €	107.80 €	205.80 €	954.62 €	169.70 €	1 124.32 €
Intercom de la Vire au Noireau	6.92%	9 052.7440 €	1 522.40 €	2 906.40 €	13 481.54 €	2 396.43 €	15 877.97 €
		130 820.0020 €	22 000.00 €	42 000.00 €	194 820.00 €	34 630.45 €	229 450.45 €

L'année 2023 a permis au Syndicat de poursuivre les actions pour lesquelles il a compétence sur le territoire du bassin versant de la Sienna et pour le compte de ses collectivités adhérentes. Le syndicat compte aujourd'hui 6 agents pour 5.5 ETP, un demi-poste étant mutualisé avec le syndicat du SAGE Côtiers Ouest Cotentin.

En 2023 le SIAES a renouvelé son arrêté de Déclaration d'Intérêt Général pour l'entretien et la restauration des cours d'eau du Bassin Versant de la Sienna pour une durée de 5 ans. L'ensemble des actions du SIAES est financé par l'Agence de l'eau Seine Normandie, La Région Normandie, Les fonds Européens FEDER et FEADER et les collectivités adhérentes du SIAES.

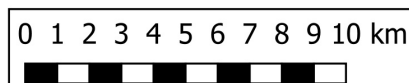
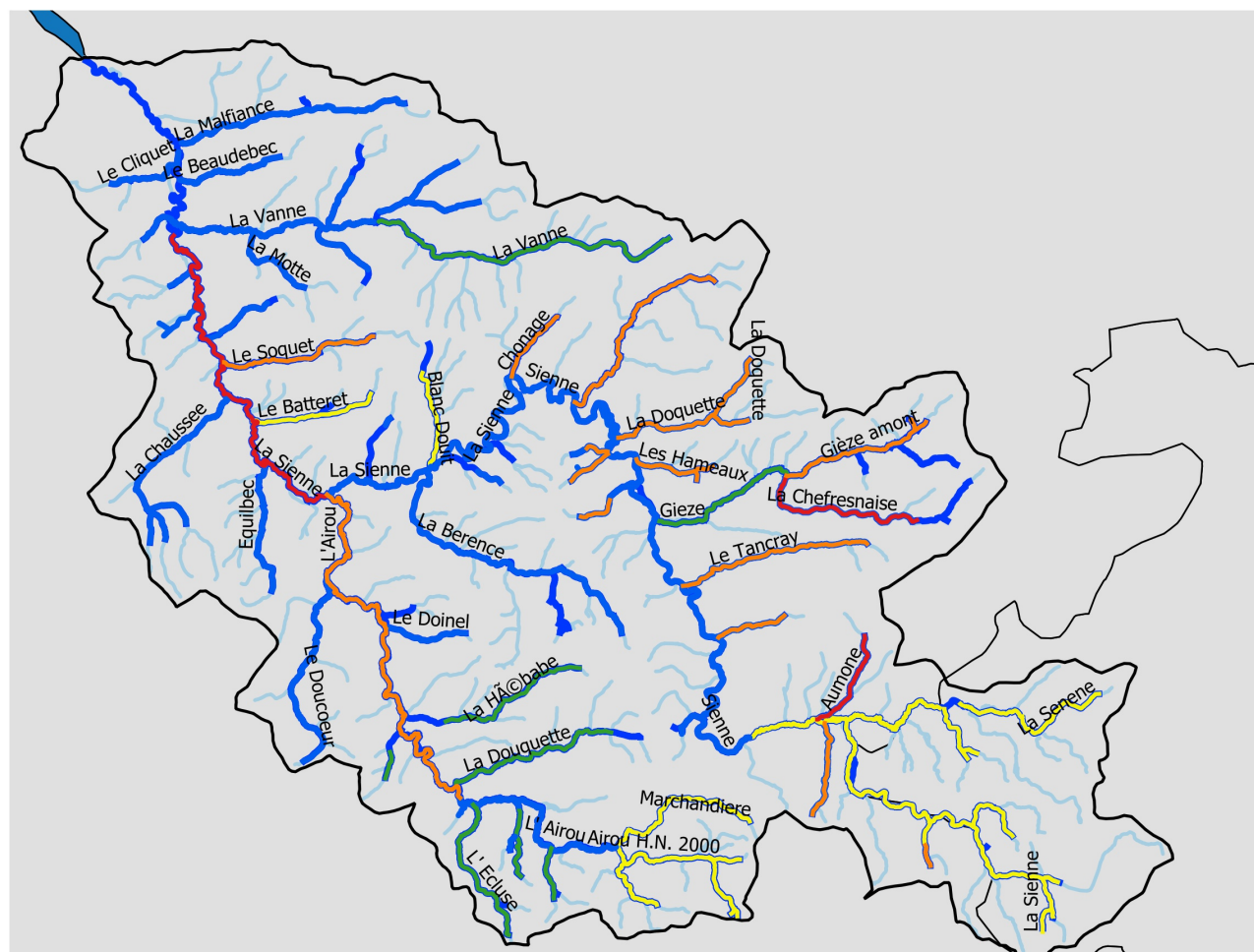
Les collectivités membres du SIAES :



Les partenaires financiers du SIAES :



Carte générale des travaux d'entretien réalisés par l'équipe en phase 2 (Travaux par année)



Plan de gestion pluriannuel de cours d'eau

En 2023 l'Equipe Rivière a réalisé...

2 km d'entretien lourd de la végétation des berges



40 km de petit entretien et 50 km de clôtures révisées

16 retraits d'embâcles



60 systèmes d'abreuvement et 25 passages révisés



L'Equipe Rivière

2023 a été la neuvième année de fonctionnement pour l'Equipe « verte et bleue » du SIAES. Plusieurs cours d'eau ont été entretenus dont la Gièze, le Tancray ou encore l'Hébarde. Cette année a été marquée aussi par la participation active des agents à la réalisation de chantiers de Restauration hydromorphologique sur l'Ecluse et la Bérance.

En place depuis 2014, cette équipe, composée aujourd'hui de deux agents Benjamin Agathon et Romain Montagne, ont pour missions de réaliser l'entretien de la végétation et de maintenir en état les clôtures et les systèmes d'abreuvement lorsque cela est nécessaire.

A noter que l'entretien annuel reste à la charge des riverains, seuls les travaux considérés d'intérêt général peuvent être réalisés par l'Equipe Verte et bleue.



...pour conserver des cours d'eau en bon état

Suivi du Périmètre de Protection Rapprochée de la Station AEP de Ver.

Le SIAES travaille en collaboration avec le Sdeau 50 pour réaliser pour son compte le suivi du PPR de Ver. Ce travail fait l'objet d'une convention avec le Syndicat d'eau potable. Plusieurs obligations sont à respecter pour les propriétaires des parcelles situées sur le périmètre comme: Ne pas faire pâturer en période hivernale, Respecter un taux de chargement instantané de 1.4UGB/ha ou encore ne pas retourner les prairies et les maintenir à l'état de prairies permanentes. Cette surveillance fait l'objet d'un rapport annuel et d'une présentation en conseil syndical du CLEP de Montmartin-Cérences. Le SIAES se doit également d'alerter le Sdeau en cas d'incident constaté sur le site. Ce travail est réalisé tout au long de l'année par les techniciens du SIAES et va se poursuivre pour les années suivantes.

En 2024 l'équipe Verte et Bleue passera en priorité sur la Vanne et le cours principal de la Sienne entre Villedieu les Poêles-Rouffigny et Gavray sur Sienne.

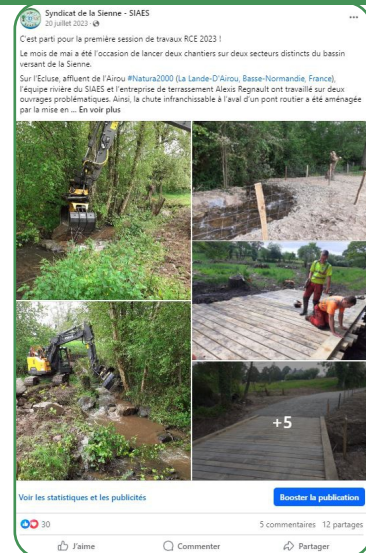
Ces travaux sont en très grande partie financés par les collectivités adhérentes du syndicat et sont soutenus financièrement par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Actions de communication, de sensibilisation et d'expertise

Une communication sur Internet via le site du SIAES www.siaes.net et surtout, à présent, via la page Facebook du SIAES

12 articles publiés sur la page Facebook du SIAES qui ont généré des échanges avec la population (commentaires, "J'aime", Partages...).

Des partages effectués par les partenaires et les collectivités qui ont permis de toucher un autre public.



Communication à travers la presse locale: 15 articles en 2023

3 actions de communication ont eu lieu dans l'année 2023 avec une intervention autour de la rivière auprès de l'école Sainte Marie de Percy en Normandie avec plusieurs classes allant du CE1 au CM2, action en collaboration avec l'association Hydroscope. Un technicien du SIAES a également reçu une classe de 1ere du Campus Métiers Nature de Coutances pour une intervention autour du bocage. Enfin les agents du SIAES ont participé au salon de l'agriculture du Campus Métiers Nature de Coutances

La cellule technique du syndicat

La cellule technique du SIAES a été amenée à participer à différentes réunions ou démarches locales pour apporter un soutien technique et une expertise locale : suivi du périmètre de captage d'eau potable à Ver pour le Sdeau 50, participation aux démarches de reconquête de la qualité des eaux ou encore à des journées techniques, COPIL etc.



Avec le soutien financier de:



Cofinancé par l'Union européenne

et des collectivités



L'année 2023 a permis:

Bilan de la tranche 2023

40 parcelles aménagées,

30 exploitants ou propriétaires concernés

8.5 kilomètres de talus bocagers créés,

16 entrées de champs aménagées,

8040 arbres plantés,

120 000 € de travaux réalisés (chiffres non définitifs travaux encore en cours) .

Communes concernées : Beslon, Courson, Fontenormont, Montabot, La Colombe, La Bloutière, Montaigne les bois, Percy en Normandie, Le Mesnil Aubert, Trelly, Quettreville sur Sienna, Orval

Pour cette tranche de travaux, les chantiers de terrassement se sont déroulés de Octobre 2023 à avril 2024. Les plantations et le paillage ont été mis en place de décembre 2023 à Avril 2024.

Les talus créés ont ensuite été plantés avec des arbres d'essences bocagères. Certains plants ont été protégés par des protections gibiers et la totalité des plantations a été paillée à l'aide de copeaux de bois. Les flancs des talus ont également été engazonnés pour favoriser leur enherbement et ainsi limiter le développement des adventices

Bassins versants concernés: Vanne, Malfiance Aumône, sénène, Tancray et Gièze

Nb: Une partie des travaux est toujours en cours lors de la rédaction de ce bilan, des travaux supplémentaires sont susceptibles d'être réalisés suite à sa redaction.



Article de Presse



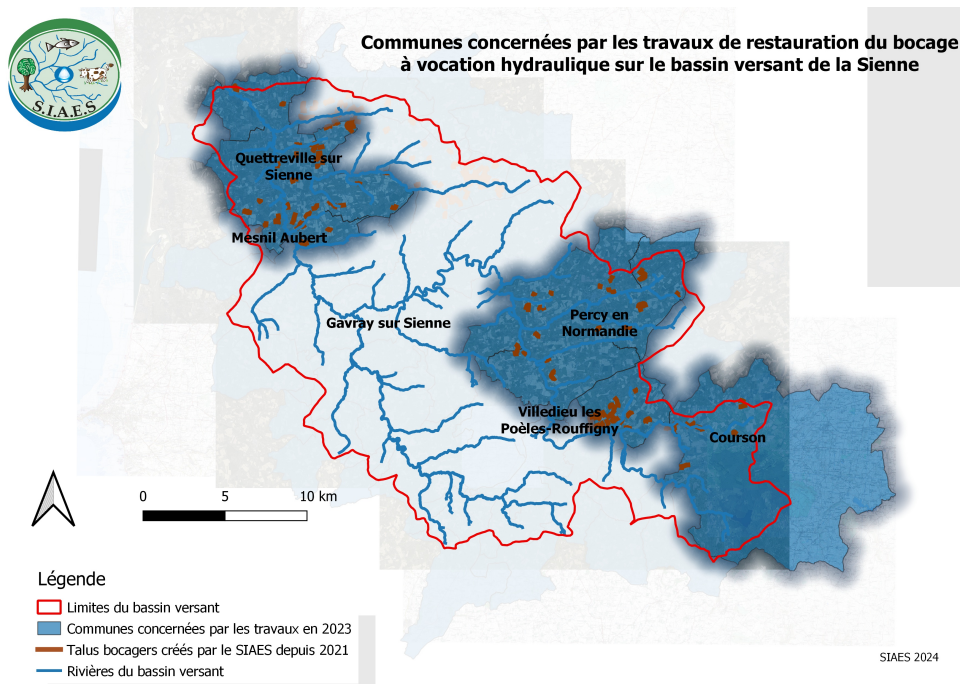
Plantation et mise en place du paillage



Terrassement d'un talus

Ces travaux font partie intégrante du **Contrat de Territoire Eau et Climat** porté par la Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage et l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

La définition des territoires d'actions a été établie suite à l'analyse des paramètres physico-chimiques des différents cours d'eau du bassin et dans l'objectif de l'atteinte du bon état des masses d'eau à l'horizon 2027.



Les travaux "bocagers" sont subventionnés par :



et les collectivités adhérentes au syndicat

Restauration de la Continuité Ecologique

Le SIAES a poursuivi son action sur la thématique RCE en 2023 en lançant notamment quatre chantiers durant la période estivale. En parallèle, certains dossiers concernant la Siennne prennent une tournure favorable et pourraient se traduire par la mise en œuvre de travaux dans les prochaines années. Au total, en 2023, c'est plus d'une vingtaine d'exploitants ou propriétaires d'ouvrages hydrauliques qui ont été rencontrés et environ 77 927,23 € TTC qui ont été déboursés pour restaurer la continuité écologique.

Petits ouvrages sur l'Ecluse :

Les travaux reportés en 2022 ont eu lieu en 2023 sur une période d'environ 10 jours au mois de mai. Le chantier a été assuré par l'entreprise EURL Terrassement Alexis Regnault et l'Equipe d'entretien du SIAES pour un montant total de 22 415,28 € TTC (dont 90% pris en charge par l'AESN).

Deux ouvrages ont bénéficié d'une action. Le premier est un pont routier où une précédente recharge en granulats avait été effectuée. Suite au départ d'une partie des matériaux avec l'effet des crues, il a été décidé de modifier l'aménagement. Pour ce faire, un granulat lourd a été disposé sur l'ensemble du linéaire concerné avant qu'une couche de cailloux plus fins soit positionnée en surface. Le second ouvrage traité est une buse agricole remplacée par une passerelle à engins.



Mise en place du granulat en aval du pont routier



Vue sur la prise d'eau AEP de la Guermonderie

Prise d'eau AEP de la Guermonderie

Là encore, il était prévu initialement que le chantier soit lancé en 2022. Pour des raisons d'ordre réglementaire, le SIAES a dû adapter son planning en reportant les travaux qui se sont finalement déroulés en une semaine en mai 2023.

L'opération a consisté à supprimer la chute infranchissable à l'aval du seuil de la prise d'eau en effectuant une recharge en granulats. Ainsi, une succession de micro seuils en enrochements ont été installés avant que les bassins formés soient comblés à l'aide de tout venant.

Au total, l'action représente un coût de 9 591,56 € TTC (dont 60% pris en charge par l'AESN et 2 000 € financés par le Syndicat Mixte de Production d'Eau de la Siennne) et a été réalisée par l'Equipe d'entretien du SIAES et l'entreprise Nicolas Lecerf en une semaine.

Restauration hydromorphologique de la Bérence et de l'Hambyotte

Courant 2022 a été engagé un diagnostic de ces deux affluents de la Siennne où il a été observé divers ouvrages impactant en matière de continuité écologique. Sur la Bérence, c'est une dizaine d'obstacles problématiques qui ont été découverts, des actions allant de la simple suppression à l'installation de nouveaux moyens de franchissement sont actuellement en discussion avec les exploitants et propriétaires concernés. Pour ce qui est de l'Hambyotte, plusieurs tranches de travaux devraient se dérouler, la première ciblera en particulier le linéaire allant de l'exutoire jusqu'au bourg d'Hambye plus la totalité de son affluent, la Chaussée Dorière. La concertation est en bonne voie et il devrait ainsi y avoir des travaux futurs sur ces cours d'eau.



Vue de l'aval du seuil après travaux

Pont routier de la D238 sur l'Hebarde :

En 2022 a été opéré une recharge en granulats à l'aval du pont routier de la D238 à l'occasion du chantier Hebarde. Suite à la crue hivernale ayant suivi les travaux, il s'est avéré nécessaire de procéder à des modifications en cette année 2023 de l'aménagement où certains blocs ont été recalés et où les berges ont été remodelées. Ces travaux de reprise ont été effectués en moins d'une journée par l'entreprise Nicolas Lecerf pour un coût de 804 € TTC (dont 80% pris en charge par l'AESN).

Restauration de la Continuité Ecologique

Poursuite de l'étude concernant les ouvrages de Pont Chignon et La Foulerie

Le dernier AVP produit a été transmis à la DDTM de la Manche en 2023 et un avis a été émis. Si dans les faits, il n'est pas clairement écrit que le projet proposé est rejeté, il s'avère tout de même que des doutes subsistent sur la fonctionnalité de la passe à poissons proposée. Afin de faire le point sur cet AVP et trancher sur le maintien ou non de la solution proposée, une réunion technique s'est tenue fin d'année 2023. Selon les conclusions de cette rencontre, le SIAES pourra être amené à demander la production d'un ultime AVP courant 2024. Les travaux ne pourront quant à eux pas être lancés avant l'été 2025.

Concernant l'autre ouvrage de ce secteur qu'est le seuil de la Foulerie, le dossier n'est désormais plus dans les mains du SIAES. En effet, le projet de remise en fonction de l'ouvrage dans le but de produire de l'hydroélectricité est lancé et c'est donc le propriétaire qui se chargera d'engager l'ensemble des travaux nécessaires à ses frais, dont ceux liés à la continuité écologique.



Vue sur le déversoir de Pont Chignon



Vue sur le déversoir de la Foulerie

Petits ouvrages sur la Bérence:

La Bérence est un cours d'eau prioritaire en matière de restauration de la continuité écologique et c'est pourquoi un diagnostic a été réalisé dès 2021. Ce dernier a permis de constater la présence d'une série d'ouvrages difficilement franchissables dont 8 ont été ciblés par le SIAES qui a démarré une première phase de travaux en septembre 2023.

Dans le détail, 5 buses agricoles ont été remplacées par des passages demi-hydrotube ;

Une buse agricole a été retirée pour installer une passerelle à engins à la place ;

Deux seuils problématiques ont été effacés ;

En complément, plusieurs parcelles agricoles ont été équipées avec pose au total de plus de 500 m de clôtures et création de différents types d'aménagements (abreuvoirs, passage demi-hydrotube)

Ces opérations auront mis environ 4 semaines pour être accomplies et représentent un montant total de 45 116,39 € TTC (dont 90% pris en charge par l'AESN). L'entreprise ayant effectué les travaux est Nicolas Lecerf. A noter la participation de l'Equipe d'entretien du SIAES qui a notamment assuré la coupe de la végétation et la pose des clôtures.

En 2024, une seconde phase de travaux débutera avec notamment le remplacement d'un ouvrage par une passerelle à engins.



Restauration de la Continuité Ecologique

Passé à poissons à l'exutoire de la Doquette :

Suite aux différentes réunions lancées pour discuter de cet ouvrage, il a été possible de constater que celui-ci doit être aménagé afin qu'il soit pleinement franchissable.

Avant qu'un éventuel projet soit lancé, il est pour le moment prévu de rédiger un cahier des charges. Le document est en cours de réalisation et devrait être finalisé en 2024. Les échanges qui viendront ensuite permettront de déterminer si un éventuel projet sera démarré.



Vue sur la passe en période d'étiage

Le seuil du Moulin de Guelle

Le changement de propriétaire pour cet ouvrage est désormais acté. Les premières discussions avec ce dernier laissent entrevoir la possibilité qu'une action puisse être entreprise prochainement. Pour rappel, ce seuil n'est plus entretenu depuis des années et représente un véritable point noir sur la Sienne. Son effacement est listé comme action prioritaire dans le DOCOB Natura 2000 du site de l'Airou. Des embâcles se forment à répétition chaque année, de plus, il n'est pas franchissable car il ne possède pas de dispositifs adéquats.

En 2024, la concertation se poursuit et l'ouvrage devrait être définitivement supprimé dans le courant de l'année ou en 2025. Le SIAES a joué un rôle prépondérant dans la mise en œuvre de cette action qui se réalisera conjointement avec la fédération de pêche de la Manche.

Synthèse des dépenses :

Comme expliqué en amorce de ce document, c'est 77 927,23 € TTC qui ont été déboursés pour exécuter des travaux en 2023.

Ci-dessous est présenté un tableau qui détaille ces dépenses (les montants présentés incluent le coût de l'Equipe d'entretien du SIAES lorsqu'un « * » est présent à côté du nom de l'ouvrage ou du projet).

Ouvrage / Projet	Taux d'aide AESN	Dépenses (€ TTC)	Financement AESN	Financement Autre	Reste à charge
Projet Ecluse *	90%	22 415.28 €	20 173.75 €	0.00 €	2 241.53 €
Projet Guermonderie *	60%	9 591.56 €	5 754.94 €	2 000.00 €	1 836.62 €
Projet Bérence *	90%	45 116.39 €	40 604.75 €	0.00 €	4 511.64 €
Projet Hebarde	80%	804.00 €	643.20 €	0.00 €	160.80 €
TOTAL >		77 927.23 €	67 176.64 €	2 000.00 €	8 750.59 €

Perspectives :

Les travaux de restauration de la continuité écologique se sont poursuivis en 2023 et devraient l'année prochaine se concentrer sur le territoire de Granville Terre et Mer où le ruisseau de la Chaussée de même que le seuil du moulin de Guelle sont ciblés.

Comme il est possible de le constater, les actions se focalisent principalement sur les affluents de la Sienne mais la situation pourrait changer en 2024 car comme il a été expliqué plus haut, certains projets d'ampleur arrivent à leur terme (AVP de Pont Chignon) là où d'autres sont prêts à émerger dans la partie aval de la Sienne.

La restauration de la continuité écologique est subventionnée par :



Cofinancé par
l'Union européenne

Faits marquants de l'année 2023

L'année 2023 a été marquée par un changement de gouvernance des sites Natura 2000 terrestres. Au 1er janvier 2023, la maîtrise d'ouvrage des sites a été transférée de l'état à la région, dans le cadre de la loi 3Ds. De fait l'Airou est aujourd'hui sous la compétence de la Région Normandie. L'année 2023 s'est inscrit dans la continuité des années précédentes. Les actions portées par le syndicat de la Sienne sur l'Airou et donc sur le site Natura 2000 ont été diverses.

Réactualisation des données de population de mulettes perlières

En 2023, ce sont 7,086 km de linéaires qui ont été prospectés, essentiellement sur la partie aval de l'Airou où se trouve la zone à mulettes perlières, ce qui correspond à une surface prospectée d'environ 42516 m² pour une largeur de lit moyenne de 6 m. Ce recensement a été réalisé à l'aide d'une stagiaire Jade Bidois accueillie par le SIAES pour une durée de 6 mois. Ce stage a été co-organisé avec le CPIE des Collines Normandes ainsi que le PNR Normandie Maine qui ont chacun eux-mêmes accueilli un stagiaire. Cette organisation a permis de constituer une équipe de 3 personnes dédiées aux recensements de la mulette sur les différents cours d'eau Normands où elle est présente.

Les prospections de 2023 sur l'Airou ont permis d'établir une population vivante observée de 66 individus (69 individus en comptant les individus décédés retrouvés) répartis sur l'aval de l'Airou, de la confluence avec la Sienne jusqu'à l'ancien seuil du moulin Isabeth. Avant cela, les prospections de 2011 avaient mis en lumière la présence de 226 individus, dont 3 décédés dans la même zone.

Le suivi de la gravidité des Mulettes perlières et la récolte des glochidies,

Malheureusement il n'y a encore cette année pas eu de récolte de Glochidies. Les mulettes testées n'ont que peu montré de signes de gravidité mis à part en stade 4 (pour rappel la récolte se fait au stade 5) qui n'a rien donné ensuite.

De nouvelles mulettes seront testées en 2024, le lot utilisé jusqu'à présent montrant aujourd'hui ses limites.

Les tests de réintroduction de jeunes mulettes :

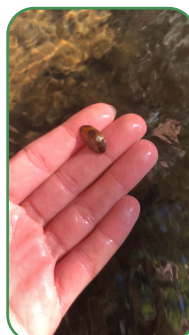
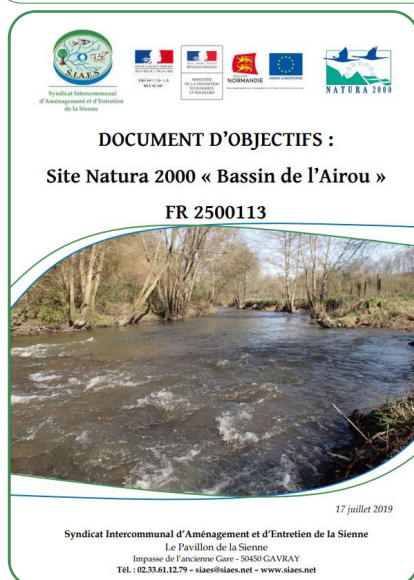
L'ensemble des mulettes présentes en dispositif de suivis est disposé en boîte de croissance située à l'aval de l'Airou. Des relâchés seront réalisés au printemps 2024 avec le CPIE des collines normandes.

1080 Mulettes sont actuellement en élevage à la station de Braspart. Les premiers lots devraient être réintroduits prochainement en 2024.

Campagne d'engagements MAEC 2023:

Pour cette campagne 2023, ce sont 4 exploitations qui se sont engagées dans 5 Engagements différents. 2 exploitations se sont engagées en MAEC IAE1 Infrastructure Agroécologique Haie, 2 exploitations en MAEC MHU1 et MHU2, préservation des milieux humides et préservation des milieux humides, amélioration par le pâturage. Un engagement en MAEC OUV 2, Maintien de l'ouverture des milieux. Les cahiers des charges et le faible intérêt des exploitants autour des MAEC expliquent ces faibles engagements cette année.

D'autres actions ont été réalisées dans le cadre du site Natura 2000, elles sont détaillées dans le bilan d'activités du site 2023.



Animation du site Natura 2000
financée par :

